

RESPONSABLE SERVICES ESPACES VERTS

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux



Genas, polarité urbaine du SCOT de l'agglomération

lyonnaise, a été désignée chef-lieu de canton du nouveau Rhône. Ville centre de sa communauté de communes, elle est idéalement située au cœur du projet de la plaine de Saint Exupéry, territoire à enjeux international des années futures.

Porte d'entrée régionale, Genas concilie un dynamisme économique incomparable - en abritant la 2e ZI de France- avec de prometteuses réserves foncières et un remarquable cadre de vie, protégé par des dizaines de kilomètres carrés de ceinture verte.

Son développement urbain équilibré, maîtrisé et original, son taux d'équipement ainsi que la qualité de ses services à la population (crèches, écoles, zones de sport et de loisirs, commerces...) en font l'une des villes les plus prisées de l'agglomération lyonnaise et des chefs d'entreprises.

missions

Sous l'autorité du responsable des services techniques, vous avez en charge la gestion des espaces verts communaux, et de ses dépendances.

Vous aurez en charge la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matières d'espaces verts et de paysage, l'organisation, la gestion et l'encadrement d'une équipe de 5 personnes.

Vous contrôlez les interventions des entreprises et êtes le référent technique sur les projets en matière de conception ou d'aménagement d'espaces verts de la collectivité.

Activités Principales

Conception, surveillance et entretien du patrimoine espaces verts communal

- Veiller au bon état d'entretien du patrimoine espaces verts en élaborant des plans de gestion différenciés de l'ensemble des espaces verts communaux ;
- Effectuer le suivi des opérations d'aménagements des espaces verts tant en qualité de maître d'ouvrage que de maître d'œuvre interne des travaux confiés aux entreprises.
- Gestion des plannings de travaux neufs et d'entretien.
- Développer et utiliser les outils de gestion dédiés à ces fonctions (SIG, etc..).
- Recenser les programmes annuels d'entretien, et identifier les priorités de travail de l'équipe en régie.

Management de l'équipe

- Coordonner l'ensemble des interventions sur le domaine public ;
- Assurer les activités d'encadrement hiérarchique du secteur (évaluation professionnelle, suivi des formations, régulation des conflits...) et expliquer aux agents le choix des orientations arrêtées ;
- Définir les plannings de travail en régie et de suivi des chantiers, organiser et répartir les tâches en fonction des compétences des agents ;
- Veiller particulièrement à la qualité des services rendus, à la réactivité et à la sécurité des interventions.

Gestion administrative et budgétaire du service espaces verts

- Suivi administratif du service :
 - Gestion administrative courante : bons de commande, réponses aux demandes des administrés ;
 - Préparation et suivi du dossier « ville fleurie »
 - Assurer la veille juridique et réglementaire dans le domaine d'activité en la rendant accessible aux agents du service
- Suivi budgétaire du service
 - Proposer une programmation pluriannuelle du budget d'investissement et de fonctionnement (calcul des enveloppes, recherches de financements, ...)
 - Assurer le contrôle des engagements de dépenses
 - Gérer les stocks de fournitures, et leur approvisionnement, d'entretiens courant des espaces verts
- Suivi des marchés : effectuer le suivi, et le renouvellement des marchés publics en élaborant les CCTP, effectuant l'analyse des offres et le suivi de l'exécution des marchés publics

Réception et supervision de l'exécution des chantiers confiés aux agents et aux entreprises

- Mettre au point, valider et mettre en place les chantiers espaces verts, coordonner les différents intervenants internes ou externes, suivre les plannings
- Mettre en œuvre, suivre et contrôler la réalisation pour s'assurer de la conformité des travaux dans le respect du projet validé et des pièces contractuelles du marchés
- Garantir la qualité, la quantité et la nature des travaux réaliser
- Régler les problèmes techniques
- Rendre compte à la hiérarchie des activités du secteur espaces verts et espaces patrimoniaux

Assurer par roulement les astreintes de décisions.

PROFIL

Titulaire d'un bac +2 (bac pro ou BTS) dans le domaine ou équivalent, vous justifier d'une expérience significative (5 à 10 ans) dans un poste similaire (encadrement d'une équipe, gestion financière et administrative d'un service)

- Maîtrise des techniques et des méthodes d'entretien des espaces verts
- Connaissance des processus de décision dans une collectivité
- Maîtrise des outils informatiques classiques et spécifiques au métier
- Connaissance de la gestion des stocks de fournitures dédiées à l'entretien courant des espaces verts
- Techniques d'animation du travail en équipe et de la gestion des conflits
- Connaissances des procédures de passation des marchés publics
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Grande autonomie dans l'organisation du travail, être force de proposition et avoir un réel sens du service public
- Permis B indispensable

Conditions DE RECRUTEMENT

Poste à temps complet à pourvoir à compter du 01/10/2019.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + tickets restaurants + CNAS

Courrier à adresser à Monsieur le Maire, Place du Général De Gaulle, BP 206, 69741 GENAS CEDEX ou recrutement-drh@ville-genas.fr

Renseignement : Téléphone : 04 72 47 12 54 - Direction des Ressources Humaines / aude.averseng@ville-genas.fr (DRH).

Date limite de candidature au 13 septembre 2019 (merci de noter que les entretiens de recrutement auront lieu à partir du 23 septembre).